

8 déchèteries à côté de chez vous : horaires d'ouverture

Saint-Cernin-de-L'Herm

Boulanjou / 05 53 29 82 85

Du 01/09 au 30/06
Mardi, jeudi samedi : 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Mardi : 7h30 - 13h
Le samedi des semaines impaires :
7h30 - 13h

Lavalade

Grifoul Nord / 05 53 57 22 30

Du 01/09 au 30/06
Mardi, jeudi, samedi : 9h - 12h
Mercredi, vendredi :
9h-12h / 14h-17h45

Du 01/07 au 31/08
Mercredi, jeudi, vendredi :
7h30 - 13h
Le samedi des semaines paires :
7h30 - 13h

Le Bugue

ZA La Terrasse / 05 53 08 74 55

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mardi, mercredi, jeudi, ven-
dredi, samedi : 9h-12h / 14h-17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi : 7h30 - 13h
Samedi : 7h30-13h / 16h-18h30

Lalinde

Sauveboeuf / 05 53 24 03 34

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi : 9h-12h / 14h-
17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mardi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi : 7h30 - 13h

Saint-Cyprien

ZA La Récolat / 05 53 59 51 76

Du 01/09 au 30/06
Lundi : 14h- 17h45
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h -12h / 14h - 17h45
Samedi : 9h-12h

Du 01/07 au 31/08
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 7h30 - 13h

Beaumont

ZA Rte de Monpazier / 05 53 52 43 76

Du 01/09 au 30/06
Lundi : 14h- 17h45
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
9h -12h / 14h - 17h45
Samedi : 9h-12h

Du 01/07 au 31/08
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 7h30 - 13h

Siorac

ZA Rte du Buisson / 05 53 28 26 61

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 7h30 - 13h

Rouffignac - Forêt Barade

Les Farges / 05 53 05 30 02

Du 01/09 au 30/06
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 9h -12h / 14h - 17h45

Du 01/07 au 31/08
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi,
samedi : 7h30 - 13h

Atelier de
valorisation

Zone
recyclerie

Dépôt transitoire
d'objets pouvant
être réemployés,
remis en état
et proposés
à la vente par
l'association «Le
tri porteur»

Zone
recyclerie

Atelier de
valorisation

Fenêtres,
canapés,
fauteuils ...
sont démantelés
pour un
meilleur tri.

Atelier de
valorisation

Zone
recyclerie

Le Bugue

LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS CHANGE
avec la mise en place des bornes semi-enterrées
accessibles 24 h / 24 .

A partir du lundi 3 octobre 2022, tous les bacs vont disparaître et seules
les bornes installées devront être utilisées.



Les ordures ménagères

- Déposez vos déchets ménagers par la trappe d'accès.
- Pour une meilleure hygiène, ne les jetez pas en vrac, utilisez un sac poubelle.
- Si vous avez des déchets encombrants, déposez les en déchèterie.

Les emballages et papiers

- Déposez vos emballages et vos papiers en vrac par la trappe d'accès.

*Tous les emballages se trient,
tous les papiers se recyclent !*

Le carton brun

- Déposez vos cartons bruns à plat directement dans les bornes aériennes dédiées après avoir retiré les adhésifs, cerclages, films plastiques et polystyrènes.

Le verre

- Déposez uniquement les bouteilles, les pots et les bocaux en verre sans couvercles, ni bouchons.
- La vaisselle cassée est interdite ainsi que les lampes, les ampoules et le verre de vitre.



SMD3 - Syndicat Mixte Départemental des Déchets de la Dordogne

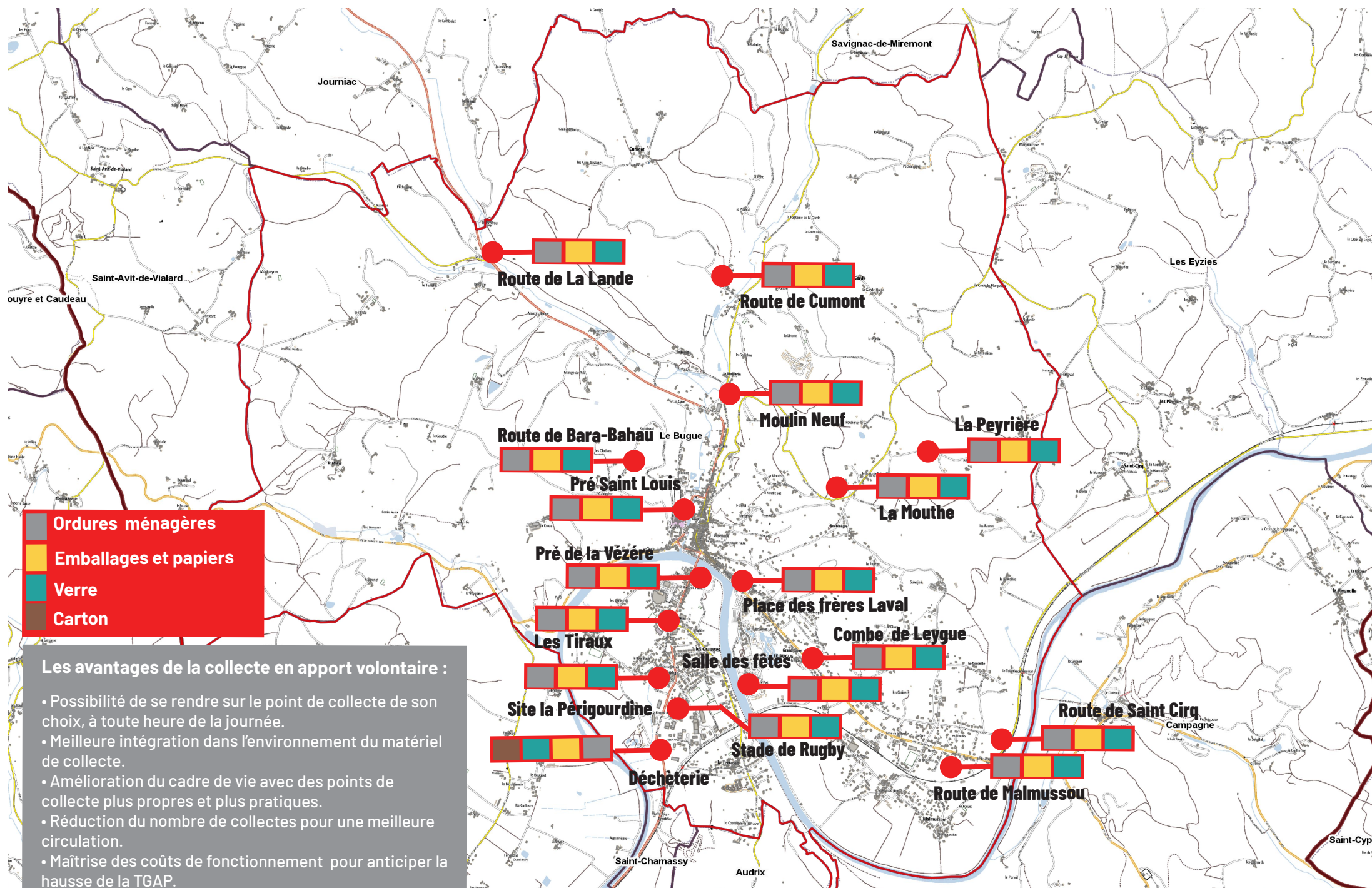
La Rampinsolle 24660 COULOUNIEUX-CHAMIERES

09 71 00 84 24 (appel non surtaxé)

service.usagers@smd3.fr / www.smd3.fr



Le Bugue



Les avantages de la collecte en apport volontaire :

- Possibilité de se rendre sur le point de collecte de son choix, à toute heure de la journée.
- Meilleure intégration dans l'environnement du matériel de collecte.
- Amélioration du cadre de vie avec des points de collecte plus propres et plus pratiques.
- Réduction du nombre de collectes pour une meilleure circulation.
- Maîtrise des coûts de fonctionnement pour anticiper la hausse de la TGAP.